

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JgREETC

Présentation

Après avoir rappelé les fondements de l'action publique dans le domaine culturel, le séminaire procède à une analyse en détail de la répartition des compétences entre les collectivités, selon les disciplines et les missions. Arguments identitaires à l'échelle d'un territoire, stimulants dans la concurrence économique entre les villes, ou encore instruments d'une ambition plus globale ? Les politiques culturelles communales et intercommunales, départementales et/ou régionales sont questionnées dans leurs principes, leurs objectifs, leurs méthodes, leur financement et leurs effets, à travers des exemples et des enquêtes.

Évaluation

Contrôle continu